



SALAIRES 2011

Réunion du mardi 14 décembre 2010

Les "annonces" de la direction

Pour les agents : 3,1% en moyenne (prime d'ancienneté comprise) décomposé comme suit :

- **Seulement 1.2% d'Augmentation Générale (AG)** au 1^{er} juin 2011 sur le TH (taux horaire) ou 1.4% si un accord est signé (0,2% de plus correspondant à environ à 2 € net par mois !)

↳ **Ces 1,2 % représentent environ :**

- 13 € nets par mois (soit 8 centimes de l'heure) pour un salarié dont le salaire net est aujourd'hui de 1200€ en bas de feuille de paie
- 15,5 € nets par mois (soit 9.5 centimes de l'heure) pour un salarié dont le salaire net est aujourd'hui de 1400€
- 18 € nets par mois (soit 11 centimes de l'heure) pour un salarié dont le salaire net est aujourd'hui de 1600€

- **200 € brut annuel** (0.6% à 1 % sur le TH) si "contribution suffisante".

En effet, Michelin va généraliser un système d'évaluation des agents allant de 1 à 6. Ceux étant noté 6 (la plus mauvaise note) n'auront pas ces 200 €

↳ **Ces 200€ brut annuels représentent 12€ net par mois soit 0,07€ de l'heure !**

- Plus des augmentations individuelles (AI)
- Évolution prime d'ancienneté pour ceux ayant moins de 15 ans d'ancienneté (et du point de 1,2%)
- Panier de nuit : +1,2%

Pour les collaborateurs : 3,4% en moyenne (prime d'ancienneté comprise)

dont 3.2% en mai 2011 et le reste en gestion en cour d'année

↳ **Toujours pas d'Augmentation Générale ...** donc des augmentations uniquement "au mérite"

Pour les cadres : 4,4% en moyenne dont 4.1 % en mai et le reste en gestion individuel

➡ **La CGT vous invite à débattre de ces "annonces"**
et à donner votre avis :

- ➡ Nos salaires nous permettent-ils de vivre correctement ?
- ➡ Ces augmentations correspondent-elles à nos besoins ?
- ➡ Comment imposer à Michelin des augmentations de salaires qui correspondent réellement à nos besoins ?